



Fiche de données de sécurité

Copyright,2024, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

| | | | |
|--------------------------|------------|---|------------|
| Référence FDS: | 43-1016-5 | Numéro de version: | 3.01 |
| Date de révision: | 11/03/2024 | Annule et remplace la version du : | 08/02/2024 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ VHB™ Extrudable Tape GP

Numéros d'identification de produit

70-0075-4915-0

7100268065

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Adhésif.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|----------------------|--|
| ADRESSE: | 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX |
| Téléphone: | 01 30 31 61 61 |
| E-mail: | tfr@mmm.com |
| Site internet | http://3m.quickfds.com |

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

Ne s'applique pas.

2.3 .Autres dangers

Peut provoquer des brûlures.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

| Ingrédient | Identifiant(s) | % | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] |
|--|---|---------|--|
| Ingrédients non dangereux | Confidentiel | 40 - 70 | Substance non classée comme dangereuse |
| Résine hydrocarburée | Confidentiel | < 40 | Substance non classée comme dangereuse |
| Polymère acrylate | Confidentiel | < 5 | Substance non classée comme dangereuse |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | (N° CAS) 110675-26-8 | < 2 | Substance non classée comme dangereuse |
| Noir de carbone | (N° CAS) 1333-86-4 (N° CE) 215-609-9 | < 1 | Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|---------------------------------|------------------------|
| Aldéhydes | Pendant la combustion. |
| Hydrocarbures | Pendant la combustion. |
| Méthane | Pendant la combustion. |
| Monoxyde de carbone | Pendant la combustion. |
| Dioxyde de carbone | Pendant la combustion. |
| Cétones. | Pendant la combustion. |
| Oxydes d'azote. | Pendant la combustion. |
| Vapeur toxique, gaz, particule. | Pendant la combustion. |

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence: | Type de limite | Informations complémentaires: |
|--|------------|--------------|--|-------------------------------|
| Noir de carbone | 1333-86-4 | VLEPs France | VLEP (8 heures): 3.5 mg/m ³ | |
| VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984) | | | | |
| VLEP | | | | |
| Valeurs limites de moyenne d'exposition | | | | |
| / | | | | |

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Aucun requis.

Protection de la peau/la main

Pas de gants de protection chimique sont requis

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Les cartouches à vapeur organique peuvent avoir une durée de vie courte.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

Dangers thermiques

Porter des gants anti-chaaleur lors de la manipulation de cette matière pour éviter des brûlures thermiques.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés selon la norme EN 407

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

| | |
|---|---|
| Etat physique: | Solide |
| Aspect physique spécifique:: | Adhésif thermofusible, cordon solide |
| Couleur | Noir |
| Odeur | Caoutchouc |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point de fusion / point de congélation | <i>Non applicable.</i> |
| Point/intervalle d'ébullition: | <i>Non applicable.</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non classifié |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Point d'éclair: | Pas de point d'éclair |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Non applicable.</i> |
| Température de décomposition | ≥ 200 °C |
| pH | <i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i> |
| Viscosité cinématique | <i>Non applicable.</i> |
| Hydrosolubilité | Nulle |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Pression de vapeur | <i>Non applicable.</i> |
| Densité | 0,97 g/cm ³ |
| Densité relative | 0,9 - 1,1 [Réf. Standard :Eau = 1] |
| Densité de vapeur relative | <i>Non applicable.</i> |
| Caractéristiques des particules | <i>Non applicable.</i> |

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

| | |
|--------------------------------------|---|
| Taille moyenne de particules | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité vrac | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Taux d'évaporation: | <i>Non applicable.</i> |
| Masse moléculaire: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Teneur en matières volatiles: | <i>Non applicable.</i> |
| Point de ramollissement: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

Pas de données de tests disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Pendant le chauffage, des brûlures thermiques peuvent apparaître avec des signes / symptômes qui peuvent inclure une douleur intense, une rougeur et un gonflement et une destruction des tissus.

Contact avec les yeux:

Brûlures d'origine thermique : les symptômes peuvent inclure une forte douleur, rougeur, gonflement et destruction des tissus.

Ingestion:

Blocage physique : les symptômes peuvent inclure une douleur abdominale. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|---------------------------|-----------|----------------|--|
| Produit | Cutané | | Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg |
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg |
| Ingrédients non dangereux | Cutané | Non disponible | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Ingrédients non dangereux | Ingestion | Non | LD50 > 2 000 mg/kg |

| | | | |
|--|-----------|------------------------|-------------------------------------|
| | | disponible | |
| Résine hydrocarburée | Cutané | Jugement professionnel | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |
| Résine hydrocarburée | Ingestion | Jugement professionnel | LD50 > 7 000 mg/kg |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | Cutané | Composants similaires | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | Ingestion | Composants similaires | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Noir de carbone | Cutané | Lapin | LD50 > 3 000 mg/kg |
| Noir de carbone | Ingestion | Rat | LD50 > 8 000 mg/kg |

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|------------------------|---------------------------------|
| Ingrédients non dangereux | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Résine hydrocarburée | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | Composants similaires | Aucune irritation significative |
| Noir de carbone | Lapin | Aucune irritation significative |

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|------------------------|---------------------------------|
| Ingrédients non dangereux | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | Composants similaires | Aucune irritation significative |
| Noir de carbone | Lapin | Aucune irritation significative |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|-----------------------|---------------|
| Ingrédients non dangereux | | Non-classifié |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | Composants similaires | Non-classifié |

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|--|----------|--------------|
| Résine hydrocarburée | In vitro | Non mutagène |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | In vitro | Non mutagène |

| | | |
|-----------------|----------|---|
| Noir de carbone | In vitro | Non mutagène |
| Noir de carbone | In vivo | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Cancérogénicité

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|-----------------|------------|------------|-----------------|
| Noir de carbone | Cutané | Souris | Non-cancérogène |
| Noir de carbone | Ingestion | Souris | Non-cancérogène |
| Noir de carbone | Inhalation | Rat | Cancérogène |

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--|------------|--|---------------|------------|------------------------------|----------------------------|
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | Ingestion | Coeur Système endocrine système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire | Non-classifié | Rat | NOAEL 1 000 mg/kg/jour | 28 jours |
| Noir de carbone | Inhalation | pneumoconiosis | Non-classifié | Humain | NOAEL Non disponible | Exposition professionnelle |

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | Type | Exposition | Test point final | Test résultat |
|--|--------------|---------------|---|------------|--|---------------|
| Ingrédients non dangereux | Confidentiel | N/A | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A |
| Résine hydrocarburée | Confidentiel | N/A | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A |
| Polymère acrylate | Confidentiel | N/A | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | 110675-26-8 | Boue activée | Estimé | 3 heures | EC50 | >100 mg/l |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | 110675-26-8 | Algues vertes | Estimé | 72 heures | Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau | >100 mg/l |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | 110675-26-8 | Poisson zèbre | Expérimental | 96 heures | Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau | >100 mg/l |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | 110675-26-8 | Algues vertes | Estimé | 72 heures | Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau | >100 mg/l |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | 110675-26-8 | Puce d'eau | Estimé | 21 jours | Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau | >100 mg/l |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau | >100 mg/l |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | Poisson zèbre | Expérimental | 96 heures | Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau | >100 mg/l |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau | 100 mg/l |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | Boue activée | Expérimental | 3 heures | NOEC | >800 mg/l |

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|---------------------------|--------------|--|-------|--------------|---------------|-----------|
| Ingrédients non dangereux | Confidentiel | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Résine hydrocarburée | Confidentiel | Données non | N/A | N/A | N/A | N/A |

| | | | | | | |
|--|--------------|--|----------|-------------------------------|----------------|-----------|
| | | disponibles ou insuffisantes | | | | |
| Polymère acrylate | Confidentiel | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | 110675-26-8 | Expérimental Biodégradation | 28 jours | Demande biologique en oxygène | ≤ 1 %BOD/ThO D | OCDE 301C |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A | N/A | N/A | N/A |

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | CAS N° | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--|--------------|---|----------|----------------------------|---------------|--------------------------|
| Ingrédients non dangereux | Confidentiel | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Résine hydrocarburée | Confidentiel | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Polymère acrylate | Confidentiel | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Phénol, 2,4-bis[(dodécylthio)méthyl]-6-méthyl- | 110675-26-8 | Expérimental BCF - Poisson | 28 jours | Facteur de bioaccumulation | < 11 | OECD305-Bioconcentration |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |

12.4. Mobilité dans le sol:

Pas de donnée de test disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets

dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

| | Transport routier (ADR) | Transport aérien (IATA) | Transport maritime (IMDG) |
|--|---|---|---|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.4 Groupe d'emballage | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations |
| 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température de régulation | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température critique | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Code de classification ADR | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Code de ségrégation IMDG | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

Noir de carbone

Numéro CAS

1333-86-4

Classification

Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raison de la révision:

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été modifiée.

Section 09 : Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.

Section 10: Tableau: Décomposition dangereux ou sous-produits - L'information a été modifiée.

Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.

Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la

fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr